



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



direction
générale
de l'Aviation
civile

Aix en Provence – Site Mignet

CENTRE EN ROUTE DE LA NAVIGATION AERIEENNE SUD-EST

Nouveaux Espaces de Travail

Cahier des Clauses Techniques Particulières



CCTP n°05 – Revêtements muraux

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
1	06/03/2026	Version initiale

Version du modèle

2.3

Affaire suivie par

GULDNER Laurent - SNIA / BAT
Tél. : 06 35 19 19 91
Courriel : laurent.guldner@aviation-civile.gouv.fr

Rédacteurs

AUBERT Laurent - SNIA / BAT (*Chargé d'études*)

CHEDORGE Yves - SNIA / BAT (*Coordonnateur – chef de projet*)

REMY Maxence – SNIA / BAT (*Architecte concepteur*)

Vérificateur

PERRET Guillaume – SNIA / BAT (*Directeur de projet*)

Valideur

JOURDAIN Stéphane - SNIA / BAT (*Chef de Département*)

CINGET Lucas - SNIA / BAT (*Adjoint au Chef de Département*)

SOMMAIRE

1	Généralités	3
1.1	Consistance des prestations	3
1.2	Exigences réglementaires	3
1.3	PEINTURES : Provenance et qualité des matériaux	4
1.3.1	<i>Matériaux</i>	4
1.3.2	<i>Recommandations particulières</i>	4
1.4	Recommandations particulières	4
1.4.1	<i>Stockage - Protection</i>	4
1.4.2	<i>Mise en œuvre - Exécution</i>	4
1.5	Limites des prestations	5
1.6	Cellule de synthèse	5
2	Prestations détaillées	6
2.1	Prestations intellectuelles	6
2.2	Peinture	7
2.3	Habillage cloisons bulle	10
2.4	Plinthes	11
2.5	Panneaux décoratifs muraux	13

1 GENERALITES

Note préliminaire

Le titulaire du présent lot est réputé avoir pris connaissance du CCAP, du CCTP clauses communes et des pièces qui y sont mentionnées, notamment en ce qui concerne les conditions générales du marché, les obligations faites à tous les corps d'état, les frais particuliers à sa charge.

Le titulaire devra prendre toutes les dispositions pour ne pas entraîner de perturbations et concernant notamment :

- Bruit en limite de zones de service,
- Circulation des engins en dehors des zones de clôture de chantier,
- Dispositions particulières pour le signalement des moyens de levage.

1.1 Consistance des prestations

Liste non exhaustive des travaux à réaliser au titre du présent lot :

- La fourniture et pose d'habillages en bois muraux ;
- La fourniture et pose de plinthes bois ;
- La fourniture et pose de panneaux décoratifs muraux ;
- La mise en peinture des surfaces murales et menuiseries intérieures ;

Cette liste n'est pas limitative, elle énumère l'objet du marché. Toutes les actions nécessaires pour la réalisation de ces travaux, sont dues par le titulaire dans le cadre du présent lot.

1.2 Exigences réglementaires

Toutes les normes d'application volontaires sont rendues obligatoires dans le cadre de ce marché.

Les matériaux et matériels, ainsi que leur mise en œuvre devront satisfaire aux prescriptions des textes, avis techniques, se conformer aux normes et réglementations en vigueur lors de l'exécution des travaux, notamment :

- Les Avis Techniques édités par le C.S.T.B.,
- Les Normes Françaises éditées par l'A.F.N.O.R définissant les matériaux utilisés,
- Les Avis Techniques et procès-verbaux concernant les conditions d'emploi des produits édités par les fabricants,
- Les D.T.U ;
- Le Code de la construction et de l'habitation ;
- Le Code du travail relatif à la conception des lieux de travail ;
- NF P20-302 (mai 2008) : Caractéristiques des fenêtres + Amendement A1 (janvier 2013) (Indice de classement : P20-302),
- NF P20-501 (mai 2008) : Méthodes d'essais des fenêtres (Indice de classement : P20-501),
- NF P20-101 (juin 2011) : Portes et blocs portes - Caractéristiques dimensionnelles (Indice de classement : P20-101),
- FD DTU 39 P5 (juillet 2017) : Travaux de bâtiment – Choix des vitrages en fonction de l'exposition aux risques de blessures - Partie 5 : Mémento pour les maîtres d'œuvre (Indice de classement : P78-201-5),

1.3 PEINTURES : Provenance et qualité des matériaux

1.3.1 Matériaux

Les produits mis en œuvre devront répondre aux exigences spécifiées par la directive européenne 2007/2010 relatives à la teneur maximum en COV pour les peintures, vernis et solvants.

1.3.2 Recommandations particulières

1.3.2.1 Implantation, traçage et trait de niveau

Le trait de niveau général est dû par le lot à charge du présent corps d'état de le faire disparaître partout où il sera encore présent au début des travaux de peinture.

1.3.2.2 Protections des ouvrages

A la charge du présent corps d'état l'ensemble des protections efficaces nécessaires pour ne pas souiller de peinture les menuiseries, appareils électriques muraux et grilles murales.

Outre les protections imposées par les autres documents contractuels, l'entrepreneur est tenu de protéger ses ouvrages conformément aux règles de l'art.

En cas de décollement éventuel, il exécutera les réparations à ses frais.

En particulier, il devra prendre toutes dispositions nécessaires pour protéger les ouvrages en cours de réalisation, et les conserver en parfait état jusqu'à la réception des travaux.

L'Architecte se réserve le droit de demander l'élimination et le remplacement de tout élément détérioré ou présentant un défaut de fabrication.

1.3.2.3 Aspect de surface

Les ouvrages peints finis seront exempts de toute tache, rayure ou salissure. Ils seront exempts de craquelures, faïençages, cloques, écaillage, farinage, nuages, etc ...

Les couches devront présenter un aspect homogène sans manque ni surcharge

Les ouvrages adjacents et appareils divers ne devront comporter aucune tache ou bavure de peinture. La préparation des ouvrages devra être telle qu'elle garantisse un lissé parfait de l'aspect final.

1.4 Recommandations particulières

1.4.1 Stockage - Protection

Les matériaux devront être stockés à l'abri des intempéries, des chocs et des salissures. Les éléments présentant des fissures, abîmés ou épaufrés seront remplacés.

Toutes les menuiseries seront efficacement protégées pendant la durée des travaux et ceci jusqu'à l'intervention du peintre.

1.4.2 Mise en œuvre - Exécution

L'entrepreneur devra vérifier les cotes d'exécution de tous les corps d'état et prévoir les jeux nécessaires.

Le titulaire exécutera à ses frais et sous sa propre responsabilité, les tracés d'implantation des ouvrages d'après les plans qui lui seront remis et les instructions qui lui auront été données par le Maître d'œuvre.

L'entrepreneur prendra toutes les dispositions nécessaires pour livrer ses ouvrages d'un aspect propre, sans aucune trace ni salissure au montage et aux découpes.

1.5 Limites des prestations

Voir CCTP 00 - Clauses communes, paragraphe 3.4

1.6 Cellule de synthèse

Voir CCTP 00 - Clauses Communes, paragraphe 8.11

2 PRESTATIONS DETAILLEES

2.1 Prestations intellectuelles

Nomenclature DPGF : L05-C01-001	
CHAPITRE 01 – PRESTATIONS INTELLECTUELLES	
Type de prestation	Frais d'études et synthèse - Plans d'exécution et notes de calcul
Description	Cf. CCTP 00 - Clauses Communes, paragraphe 8
Etablissement du prix unitaire	ENS

Nomenclature DPGF : L05-C01-002	
CHAPITRE 01 – PRESTATIONS INTELLECTUELLES	
Type de prestation	Essais, procès-verbaux, mise en service des installations, constitution des DOE, DIUO et DUEM
Description	Cf. CCTP 00 - Clauses Communes, paragraphe 8
Etablissement du prix unitaire	ENS

2.2 Peinture

Nomenclature DPGF : L05-C02-003	
CHAPITRE 02 – PEINTURE	
Type de prestation	Peinture cloison circulation
Description	Mise en peinture des murs en béton, des trumeaux et allèges façade sud des bureaux et des cloisons de circulation sur leurs 2 faces (côté bureau et côté circulation) avec préparation du support, couche d'impression et 2 couches de finition
Performances techniques	Peinture veloutée acrylique non polluante appliquée au rouleau et à la brosse finition A (soignée). Faible teneur en COV (<1g/L). Certifiée ECOLABEL, classée A+ et labellisée Excell+ NF T36-005 : Famille I classe 7b2
Caractéristiques visuelles et finition	Peinture aspect velours finition A (soignée) Teinte au choix de l'architecte
Modèle indicatif de référence	Hydro 22 de Zolpan ou équivalent
Mise en œuvre	Peinture sur support béton, comprenant : égrenage, époussetage, impression, rebouchage, enduit repassé, ponçage, 2 couches peinture en phase aqueuse, conformément au DTU 59.1 – Revêtements de peinture. Peinture sur support poreux en plaque de plâtre, comprenant : égrenage, époussetage, impression, rebouchage, enduit repassé, ponçage, 2 couches peinture en phase aqueuse conformément au DTU 59.1 – Revêtements de peinture.
Localisation	R+3 et R+5
Etablissement du prix unitaire	M²

**Nomenclature DPGF :
L05-C02-004**

CHAPITRE 02 – PEINTURE

Type de prestation	Peinture plafond bureau R+5
Description	Mise en peinture des plafonds en béton situés dans les bureaux, avec préparation du support, couche d'impression et 2 couches de finition.
Performances techniques	Peinture mate acrylique non polluante appliquée au rouleau et à la brosse finition A (soignée) Faible teneur en COV (<1g/L). Certifiée ECOLABEL, classée A+ et labellisée Excell+ NF T36-005 : Famille I classe 7b2
Caractéristiques visuelles et finition	Peinture aspect velours finition A (soignée) Teinte au choix de l'architecte
Modèle indicatif de référence	ONDI Pur Mat de Zolpan ou équivalent
Mise en œuvre	Peinture sur support en béton, comprenant : égrenage, époussetage, impression, rebouchage, enduit repassé, ponçage, 2 couches peinture en phase aqueuse, conformément au DTU 59.1 – Revêtements de peinture.
Localisation	R+5
Etablissement du prix unitaire	M²

**Nomenclature DPGF :
L05-C02-005**

CHAPITRE 02 – PEINTURE

Type de prestation	Peinture menuiserie intérieure
Description	Mise en peinture des menuiseries intérieures (sauf les châssis vitrés) avec préparation du support, couche d'impression et 2 couches de finition.
Performances techniques	Peinture laque satinée acrylique non polluante appliquée au rouleau et à la brosse finition A (soignée). Faible teneur en COV. Certifiée ECOLABEL, classée A+ et labellisée Excell+ NF T36-005 : Famille I classe 7b2 / 6a
Caractéristiques visuelles et finition	Peinture aspect satiné finition A (soignée) Teinte au choix de l'architecte
Modèle indicatif de référence	Ondilak collection satin de Zolpan ou équivalent
Mise en œuvre	Peinture sur bois, comprenant : époussetage, brossage, ponçage, grattage pour éliminer les parties peu adhérentes, les moisissures et toute trace de salissure, impression, 2 couches peinture de finition en phase aqueuse, conformément au DTU 59.1 – Revêtements de peinture.
Localisation	Menuiseries intérieures R+3 et R+5 hors châssis vitrés
Etablissement du prix unitaire	M²

2.3 Habillage cloisons bulle

Nomenclature DPGF : L05-C03-006	
CHAPITRE 03 – HABILLAGE	
Type de prestation	Habillage cloisons bulle
Description	Fourniture et pose d'un placage de bois naturel mural sur : • extérieur et intérieur des cloisons des bulles • sur vantail et huisserie des portes des bulles • Sur les cloisons de séparation en zone accueil R+3
Caractéristiques géométriques	Placage bois naturel épaisseur ≥ 1 mm
Caractéristiques visuelles et finition	Finition chêne, texture de surface du plaquage et teinte au choix de l'architecte
Modèle indicatif de référence	Revêtement Evener WoodWall de Elton Group ou équivalent
Mise en œuvre	Encollage du dos des panneaux et plaquage sur support dépoussiéré et dégraissé Finition soignée, bon marouflage et jointement des panneaux
Localisation	AIX_CRNA_NET-PRO-23-COUPÉ BULLE PROJET R+3 AIX_CRNA_NET-PRO-24-COUPÉ BULLE PROJET R+5
Etablissement du prix unitaire	M ²

2.4 Plinthes

Nomenclature DPGF : L05-C04-007	
CHAPITRE 04 – PLINTHE	
Type de prestation	PL01 - Plinthe bois pour bulles
Description	Fourniture et pose de plinthes chêne ou plaquées chêne naturel au-bas des cloisons acoustiques des bulles
Caractéristiques géométriques	Plinthe chêne ou plaquée chêne naturel hauteur 80 mm bord droit
Performances techniques	Résistance durable à l'usure et aux éraflures. Certifiée PEFC
Caractéristiques visuelles et finition	Finition chêne, texture de surface du plaquage et teinte au choix de l'architecte. Même finition que l'habillage des murs des bulles (plaquage chêne) – voir paragraphe 2.3
Modèle indicatif de référence	Plinthe MDF chêne Dinachoc P802 de Premibel ou équivalent
Mise en œuvre	Pose collée sur une surface propre et sèche
Localisation	AIX_CRNA_NET-PRO-10-REVETEMENT DE SOLS-PEINTURE
Etablissement du prix unitaire	ML

**Nomenclature DPGF :
L05-C04-008**

CHAPITRE 04 – PLINTHES

Type de prestation	PL02 - Plinthe bois pour circulation
Description	Fourniture et pose de plinthes en MDF à peindre ou pré-peinte au-bas des cloisons acoustiques des circulations et des murs béton des circulations et autres pièces.
Caractéristiques géométriques	Plinthe MDF bord droit hauteur 80 mm
Performances techniques	Résistance durable à l'usure et aux éraflures. Certifiée PEFC.
Caractéristiques visuelles et finition	Teinte au choix de l'architecte
Modèle indicatif de référence	Plinthe MDF de Premibel ou équivalent
Mise en œuvre	Pose collée sur une surface propre et sèche
Localisation	AIX_CRNA_NET-PRO-10-REVETEMENT DE SOLS-PEINTURE
Etablissement du prix unitaire	ML

2.5 Panneaux décoratifs muraux

Nomenclature DPGF : L05-C05-009	
CHAPITRE 05 – PANNEAUX	
Type de prestation	Panneaux décoratifs en médium en applique sur mur placo
Description	Fourniture et pose de panneaux décoratifs en MDF Medium ou aggloméré de 12 mm composé d'un placage sur la face avant et collé sur les cloisons de plâtre. Revêtement toutes faces visibles, teinte au choix de l'architecte. Fixation invisible. Y compris toutes les pièces de fixations, finitions et raccordement.
Caractéristiques géométriques	• Plaque de dimension 120 x 2400 mm épaisseur 12 mm • Plaque de dimension 500 x 2400 mm épaisseur 12 mm
Performances techniques	Certifié PEFC Ignifuge M1 - norme MDF standard EN622-5
Caractéristiques visuelles et finition	Finition chêne, texture de surface du plaquage et teinte au choix de l'architecte. Même finition que l'habillage des murs des bulles (plaquage chêne) – voir paragraphe 2.3
Modèle indicatif de référence	Panneaux type Querkus de Decospan ou équivalent
Mise en œuvre	Selon le calepinage prévu par l'architecte. Fixation invisible des panneaux
Localisation	AIX_CRNA_NET-PRO-05 Réemploi cloisons et portes R+3 AIX_CRNA_NET-PRO-06 - Réemploi cloisons et portes R+5 AIX_CRNA_NET-PRO-07-ELEVATIONS CLOISON CIRCULATION R+3-R+5 AIX_CRNA_NET-PRO-19-VUES AXONOMETRIQUES
Etablissement du prix unitaire	U